

L'animateur : M. Jean Charles GUIGUEN

Membres présents : MM. Christian FRESNEL, Philippe ANDRIEUX, Philippe BRANDY, Bruno RENON, Patrick BOURABIER.

Excusé : M. Jean-Marie SARDAIN

Le PV n° 10 de la réunion de la commission SENIORS en date du 24/10/2019 est approuvé sans modifications.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'art. 30 – paragraphe 2 - des RG de la LFNA) par lettre) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (art. 30 – paragraphe 3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

1° SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS

La commission valide les amendes pour les rencontres en retard des 26 et 27 octobre 2019 concernant les changements d'horaires, de dates, les demandes tardives de modifications et les forfaits.

FORFAIT :

- Séniors D5 – (amende **30 Euros**)

Poule B : AS MONS (3) du 27/10/2019 (1^{er} forfait)

2° SOUS-COMMISSION DES COUPES

FORFAIT :

- Coupe des Réserves – Crédit Agricole – Trophée Pierre LABONNE – (amende **23 Euros**)

2^{ème} Tour : JS TOUVRE (2) du 27/10/2019

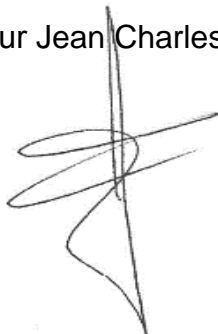
3° - INFORMATION DIVERSES

- AS MONS, Monsieur Jacky GUILLIEN, du 27/10/2019, pris note,
- SL CHATEAUBERNARD, Monsieur Fabrice ARNEAU, du 25/10/2019, pris note,
- AS BRIE, Monsieur Michel GAUDILLERE, du 24/10/2019, pris note,
- JS GRANDE CHAMPAGNE, Monsieur Kévin BARBOTTIN, du 24/10/2019,
- FC CONFOLENS, Monsieur Patrick BOURSIER, du 22/10/2019,
- USA VERDILLE, Monsieur Yannick THEYS, du 21/10/2019.

La prochaine réunion est fixée au **MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 à 16H45**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H30

L'animateur Jean Charles GUIGUEN



Le secrétaire Philippe BRANDY

